

COLLÈGE DES USAGERS

SCRUTIN DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2018

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 28 novembre 2018

Date de proclamation des résultats : Vendredi 30 novembre 2018

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	4
Inscrits	394
Votants	62

Taux de participation (Votants / Inscrits)	15,74%
--	--------

Suffrages à déduire	8
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	54
------------------------------	-----------

Quotient électoral	13,5
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "Représentants IUT Chalon sur Saône"	54	4	0	0	4
Total	54	4	0	0	4

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste "Représentants IUT Chalon sur Saône"	Elus	
	Titulaires	Suppléants
	Mathieu MARQUEZ	Germain RAVEL-CHAPUIS
	Fanny NOBRE	Léna DUFOUR
	Florian COLITTI	Nicolas THION
	Guillemette PENNARGUEAR	Diana CATELON

Fait à Dijon, le 30 novembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité Electoral Consultatif,

